Envoyé en préfecture le 23/09/2025

Reçu en préfecture le 23/09/2025

Publié le



ID: 069-256900804-20250919-D_2025_023-DE



L'an deux mil vingt-cinq, le 19 septembre 2025, le Comité Syndical du Syndicat Mixte d'Aménagement et d'Assainissement de la Vallée de l'Ozon, dûment convoqué le 03 septembre 2025, s'est réuni à 9 h00 à la Salle de L'INVERSE à Simandres, sous la présidence de M. BOULUD Michel, Président.

Présent(e)s: ABELLAN Tim; BONNEFOY Mireille; BOULUD Michel; DUBUISSET Laure

(suppléante de Mr HUMBERT Claude); GAMET Christian; GAT Thierry; GIROMAGNY Véronique; ROCAVIVES Jean-Luc; SAUZE Jean-Luc;

VARIGNY Nicolas.

Pouvoirs: ATHANAZE Pierre pouvoir à Mme GIROMAGNY Véronique ; BALLESIO

Pierre pouvoir à M. BOULUD Michel; CHONE Jean-Philippe pouvoir à M.

GAMET Christian; SUBRA Cécile pouvoir à M. VARIGNY Nicolas.

Excusé(e)s: CARRAS Lilian; DEHAN Nathalie; EDERY Michèle; GROSPERRIN Anne;

IBANEZ Raphaël; JULLIEN Bernard; ROSET Patrick; SCOTTI Mattia.

Absents non excusés :

Délibération N°2025-023

Objet : Approbation du Schéma Directeur d'Assainissement des eaux

usées

Vu l'arrêté de création du Smaavo n°69-2018-02-13-005.

Vu l'arrêté de modification du Smaavo n°69-2020-01-27-004,

Vu l'arrêté de modification du Smaavo n°69-2023-12-07-00007 du 07 décembre 2023,

Vu l'avis du Bureau Syndical du 13 juin 2025,

Vu le rapport d'étude sur « l'élaboration du schéma directeur d'assainissement collectif des eaux usées », annexé à cette délibération,

Le président expose :

Les travaux préconisés sont issus pour la plupart des résultats des inspections télévisées (ITV) qui ont été réalisées dans le cadre du Schéma Directeur. Une analyse comparative des coûts en fonction du type et nombre de défauts a été réalisé et est disponible en Annexe 1.

Des inspections télévisées ont été réalisées Route de Corbas, Chemin de Poizat, secteurs identifiés comme propices aux entrées d'eaux claires parasites.

Reçu en préfecture le 23/09/2025

Publié le



ID: 069-256900804-20250919-D_2025_023-DE

Les problématiques sont diverses :

- Chemin de Poizat, des décalages importants de conduite ont été constatés. Ces décalages créent des zones d'infiltration. De plus, des zones de rétention des effluents à quasicapacité de la conduite ont été constatés.
- Route de Corbas d'importantes infiltrations au centre de la conduite sont à l'origine des eaux claires parasites identifiés pendant la campagne de mesure.

En plus des ITV, des secteurs ont été identifiés via la modélisation comme propices aux mises en charge avec notamment des suspicions de pentes trop faibles ou des contre-pentes. Des investigations complémentaires seront à mener pour vérifier la présence de ces défauts.

Dans le cadre du diagnostic permanent à mettre en place sur le SMAAVO, des préconisations sur l'harmonisation du SIG, la mise en place d'un outil de GMAO, des visites des industriels identifiés dans le cadre la présente étude, et sur l'autosurveillance sont proposés.

Et enfin dans le cadre de la gestion patrimoniale, des préconisations sur la mise en place d'un plan d'inspection et d'un plan de renouvellement des réseaux sont proposés.

Les travaux à prévoir sur le collecteur du SMAAVO sont les suivants :

N°FICHE ACTION	ACTIONS		THEMATIQUES				60117
		PRIORITE	ECPP	ECPM	PM	GP	COUT
SMAAVO1	Investigation Amont PR Avenue Schumann (SSO)	1	Х				112 004 €
SMAAVO2	Changement de collecteur et chemisage – Route de Corbas (SSO)	1	Χ				1 729 059 €
SMAAVO3	Chemisage – Avenue du 19 Mars (Heyrieux – Zone de Captage AEP)	1			Х		259 200 €
SMAAVO4	Changement de collecteur Chemin du Poizat (Marennes)	2	Х		X		334 351 €
SMAAVO5	ITV de contrôle de branchement (Moins, Corbas)	2				Х	15 042 €
SMAAVO6	ITV de contrôle des contre-pentes identifiés dans le modèle (Corbas, SPC, SSO, Simandres, Marennes, SRZ)	1 et 2				Х	1 874 644 €
SMAAV07	ITV de contrôle (Captage des Roches)	1 et 2			Х		381 640 €
SMAAVO8	ITV de contrôle (Captage Fromental)	1 et 2		-	Χ		440 510 €
SMAAVO9	Enquête des problématiques de refoulement (SPC & Toussieu)	1			Х		
SMAAVO10 - - - - -	Reprise administrative	1			X		
	Reprise des regards	3	Χ			X	10 355 €
	SIG	1				X	3 000 €
	Autosurveillance / GMAO	1				X	72 340 €
	Actualisation de la modélisation	2		era decirio			10 000 €
	Plan pluriannuel – ITV	1				X	3 190 €/ar
	Plan de renouvellement des réseaux	1				X	16 894€/ar
	Visite des industriels	1			X		
	et dan beet also to the sales	Coi	ût TOTA	L - hors	coût a	nnuel	5 198 050 €

ID: 069-256900804-20250919-D_2025_023-DE



Le président propose :

Article 1 : Adoption du schéma directeur d'assainissement collectif des eaux usées.

Article 2 : Autorisation de demande de subventions :

Les travaux afférents au schéma directeur d'assainissement collectif des eaux usées peuvent être subventionnés par l'Agence de l'Eau. Il convient d'autoriser le président à signer tout acte et demande de subventions, afférents au schéma directeur d'assainissement.

Après en avoir délibéré, le Collège Assainissement, à la majorité absolue,

Nombre de délégués titulaires	13	Voix pour	7
Nombre de délégués présents (dont suppléants)	7	Voix contre	
Pouvoirs	0	Abstention	
Absents excusés	6		
Absents non excusés			

- ADOPTE le schéma directeur d'assainissement
- AUTORISE le président à signer tout acte et demande de subventions, afférents au schéma directeur d'assainissement
- DIT que les crédits seront inscrits au budget ASSAINISSEMENT.

Pour extrait conforme au registre,

Michel BOULUD Président

Envoyé en préfecture le 23/09/2025

Reçu en préfecture le 23/09/2025

Publié le



ID: 069-256900804-20250919-D_2025_023-DE